

Un tournant pour l'accès à la voiture électrique d'occasion : Aramisauto, l'État et la filière automobile s'engagent sur la batterie, le prix et la transparence



Paris, le 4 septembre 2026 – Entre la hausse des prix du carburant, les tensions géopolitiques et un pouvoir d'achat automobile sous pression, la question de l'accès à une mobilité électrique abordable et fiable s'impose plus que jamais aux Français. Quelques jours après l'entrée en vigueur de la prime CEE¹ dédiée aux véhicules d'occasion électriques, le gouvernement, Aramisauto et la filière automobile ont signé un pacte pour généraliser la transparence sur l'état de santé des batteries. Dans la continuité de cet engagement, Aramisauto annonce également l'élargissement de son offre pour la rendre

accessible aux budgets les plus restreints, en proposant désormais des voitures reconditionnées à partir de 5 000 €.

Un pacte pour lever l'un des principaux freins à l'achat : la transparence sur l'état de la batterie

En 2025, l'occasion représentait déjà 77% des achats de voitures particulières, mais seulement 3% en électrique, pour une part freinée par les interrogations de nombreux ménages envers l'état réel des batteries des véhicules électriques d'occasion.

Pour lever ce frein, la ministre Monique Barbut a réuni ce jour Aramisauto, la CSIAM, la Plateforme de l'Automobile, Mobilians et les réseaux de distribution Renault et Stellantis autour d'un pacte reposant sur trois engagements :

- les constructeurs donnent accès aux données utiles de la batterie à tout vendeur professionnel ;
- les distributeurs remettent gratuitement, à chaque vente ou entretien, une information sur l'état de santé de la batterie ou son autonomie résiduelle ;
- un groupe de travail piloté par l'ADEME vise à harmoniser les méthodologies de calcul, avant le passeport batterie européen de février 2027.

Dans la lignée de ses engagements continus pour plus d'accessibilité à une voiture fiable, durable et accessible en prix, Aramisauto a été à l'initiative de cette démarche aux côtés d'autres acteurs de la filière automobile. L'entreprise avait déjà pris les devants en 2020 en devenant l'un des premiers acteurs du marché à certifier systématiquement l'état de santé de la batterie de ses voitures électriques d'occasion reconditionnées, avec un contrôle systématique et certifié du SoH² remis au client et affiché sur le site internet.

Une dynamique de vente qui s'accélère sur le terrain

Cette accélération se lit très concrètement dans les ventes d'Aramisauto : la part de l'électrique dans les ventes totales a doublé en un an (+100 %) entre juillet 2025 et juillet 2026. Le mouvement s'est nettement accentué depuis mi-février 2026, avec la hausse des prix du carburant : sur cette seule période, la part de l'électrique au global a connu une progression de +70 % dans les ventes totales d'Aramisauto.

Sur le terrain, les modèles les plus recherchés restent les modèles les plus accessibles : la Renault Zoé à partir de 7 500 €, la Peugeot e-208 à partir de 14 000 €, la Citroën C3 électrique à partir de 18 000 € ou encore la Peugeot e-2008 à partir de 20 000 €.

Cette accélération des ventes s'explique aussi par la réassurance qu'apporte le certificat d'état de santé de la batterie (SoH) qu'Aramisauto délivre systématiquement sur ses voitures électriques d'occasion reconditionnées, en plus des meilleures garanties du marché offertes sur chaque véhicule : satisfait ou remboursé (30 jours ou 1 000 km), zéro frais d'entretien pendant 1 an ou 15 000 km, et une garantie panne mécanique d'un an kilométrage illimité la plus couvrante du marché. Un gage de confiance qui lève l'un des principaux freins historiques à l'achat d'occasions électriques, et un standard de qualité initié par la marque que le pacte reprend aujourd'hui.

Aramisauto lance une offre de véhicules d'occasion reconditionnés encore plus abordable à partir de 5 000 €

Pour aller plus loin dans cette dynamique de transparence et d'accessibilité, Aramisauto élargit dès aujourd'hui les critères de son reconditionnement avec une offre élargie avec des prix encore plus bas. Concrètement, les voitures d'occasion reconditionnées pourront désormais afficher jusqu'à 175 000 km au compteur et jusqu'à 20 ans d'ancienneté, contre 150 000 km / 8 ans aujourd'hui, sans transiger sur les fondamentaux du reconditionnement Aramisauto : une nouvelle solution de mobilité fiable, économique et raisonnée, au meilleur prix garanti, avec plus de 200 points de contrôle pour les voitures thermiques ou hybrides, et 170 pour les voitures d'occasion électriques reconditionnées ainsi qu'un certificat SoH certifié.

Cette évolution permet d'élargir le catalogue de 500 voitures supplémentaires par mois avec l'ambition de doubler ce chiffre dans les prochains mois, avec des prix d'entrée dès 5 000 € pour les voitures d'occasion reconditionnées. Le tout inclut les meilleures garanties du marché : satisfait ou remboursé (30 jours ou 1 000 km), zéro frais d'entretien pendant 1 an ou 15 000 km, et une garantie panne mécanique d'un an kilométrage illimité.

Une réponse concrète aux ménages les plus modestes, au moment même où la prime CEE du 1^{er} septembre vient alléger le coût d'achat d'une voiture électrique d'occasion.

Guillaume Paoli, co-fondateur d'Aramis Group, déclare : *« La confiance a toujours été au cœur de notre modèle : c'est elle qui a permis à un demi-million de*

Français d'acheter une voiture d'occasion reconditionnée en toute sérénité chez Aramisauto. Ce pacte généralise cette exigence de transparence à l'ensemble de la filière, au bénéfice de tous les automobilistes. Nous sommes fiers d'avoir été à l'initiative de cette démarche. »

Romain Boscher, directeur général d'Aramisauto, ajoute : « *Sur le terrain, la dynamique est déjà là : nos ventes de voitures électriques ont doublé en un an, portées par des clients qui recherchent avant tout de la fiabilité et de la visibilité sur le prix, la batterie et l'entretien. Avec notre offre étendue à des véhicules plus âgés mais reconditionnés avec les mêmes standards de qualité, nous voulons aller plus loin en rendant l'électrique reconditionné accessible aux budgets les plus restreints, sans jamais transiger sur nos standards de qualité. »*

¹ La prime CEE auto est une aide financière versée par les fournisseurs d'énergie pour alléger le coût d'achat ou de location d'un véhicule électrique, dont le montant varie selon vos revenus et le type de voiture (neuve ou d'occasion).

² Le SOH (State of Health) est le pourcentage indiquant l'état de santé et la capacité maximale restante de la batterie d'une voiture électrique par rapport à son état d'origine en usine.

À propos d'Aramisauto

Aramisauto est le N°1 de la vente de voitures en ligne en France et est l'entité française d'Aramis Group, leader européen de la vente en ligne de voitures d'occasion aux particuliers. Le Groupe est présent dans 6 pays d'Europe, au travers de 6 marques et équipes locales bien établies. Groupe à forte croissance, expert du e-commerce et pionnier du reconditionnement automobile, Aramis Group agit au quotidien pour une mobilité plus durable avec une offre inscrite dans l'économie circulaire. Créé en 2001, il révolutionne depuis plus de 20 ans son marché, en mettant au centre de son action la satisfaction de ses clients et en capitalisant sur la technologie digitale et l'engagement de ses collaborateurs au service de la création de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. Avec un chiffre d'affaires supérieur à 2,3 milliards d'euros en 2025, Aramis Group vend plus de 119 000 véhicules à des particuliers et accueille près de 70 millions de visiteurs sur l'ensemble de ses plateformes digitales chaque année. Le Groupe emploie plus de 2 400 collaborateurs et dispose de neuf sites de reconditionnement

industriel à travers l'Europe. Aramis Group est coté sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : ARAMI – ISIN : FR0014003U94).